

Le Kiosque *municipal*

N°19
AOÛT 2020

SAINT
Saulve





P.5



P.6



P.17

SAINT
Saulve



Hôtel de ville
146 rue Jean Jaurès - 59 880 SAINT-SAULVE
Tél. 03 27 14 84 00

Directeur de publication : Yves DUSART
Rédaction/Conception : Service Communication
Tél. 03 27 29 66 14
Impression : Imprimerie Gantier - Marly

www.ville-saint-saulve.fr

Ville de Saint Saulve

Ville de Saint-Saulve



Sommaire

ÉVÉNEMENTS

- > UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA MAIRIE P.4
- > LA VILLE DE SAINT-SAULVE LANCE SA CHAÎNE YOUTUBE P.4

ACTUALITÉS

- > LA COVID-19 IMPACTE FORTEMENT LES FINANCES COMMUNALES P.5
- > LA VILLE VOTE DES AIDES POUR SOUTENIR SES COMMERCES P.5
- > PAROLES D'HABITANT P.5

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

- > UN NOUVEL ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF AU BAS-MARAIS P.6
- > LA VOIRIE AU COEUR DES PRIORITÉS P.7
- > JARDINS FAMILIAUX :
DES ABEILLES POUR ASSURER L'AVENIR DE LA PLANÈTE P.6-7

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- > BOUTIQUE LILOU P.8

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- > VOUS AVEZ UN PROJET POUR VOTRE QUARTIER ? PENSEZ PIC ! P.13

AGENDA

P.13

RETOUR SUR...

- > LE "DEVOIR DE MÉMOIRE" HONORÉ,
MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE... P.14
- > LE NOUVEAU SOUS-PRÉFET A RENDU VISITE AU MAIRE P.14
- > CCAS : UNE AIDE ALIMENTAIRE DU DÉPARTEMENT
POUR UNE VINGTAINE DE FAMILLES P.14
- > FÊTE DES MÈRES : LES JEUNES MAMANS DE L'ANNÉE
MISES À L'HONNEUR P.15
- > MAISONS FLEURIES : LE JURY A RENDU SON VERDICT P.15
- > UNE FÊTE DE LA MUSIQUE ITINÉRANTE POUR OUVRIR L'ÉTÉ P.16
- > UNE CINQUANTAINE DE SAINT-SAULVIENS RÉCOMPENSÉS
POUR LEUR TRAVAIL P.16
- > ÇA ROULE POUR LE CINÉMA DRIVE-IN P.16
- > LA VILLE DIT MERCI À CEUX QUI SE SONT MOBILISÉS
PENDANT LE CONFINEMENT P.17
- > DES ACTIVITÉS SPORTIVES ENTIÈREMENT GRATUITES
PENDANT LES VACANCES P.17
- > AMBIANCE FESTIVE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX P.17

INFOS

- > MOBILITÉ : AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO
OU D'UNE TROTINETTE ÉLECTRIQUE P.18
- > ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLUI P.18
- > JACQUELINE PÉTAU, 201 ANS CUMULÉS DE BÉNÉVOLAT ! P.18

DROIT DE PAROLE

P.19

P.9-12

CAHIER INTÉRIEUR : PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

Édito



Depuis les élections de mars et la mise en place du nouveau Conseil municipal le 27 mai, ce numéro du Kiosque est le premier du nouveau mandat. Même si je reviens sur les élections dans le cahier central spécifique (pages 9 à 12), je tiens à vous dire combien je suis fier de pouvoir succéder à Cécile GALLEZ et de pouvoir concentrer toute mon énergie ainsi que celle de mon équipe à votre service durant les six prochaines années.

Nous serons également très présents à Valenciennes Métropole en pouvant compter sur notre élection au bureau communautaire.

Nouvelle équipe rime évidemment avec nouveautés et vous pourrez découvrir une nouvelle version de ce magazine qui s'inscrit dans la nouvelle identité visuelle de la commune. J'espère que vous apprécierez.

La crise sanitaire nous a tous fortement impactés. Il faut saluer tous les professionnels qui se sont démultipliés pour en diminuer les

effets. De notre côté, nous avons dû nous adapter afin d'assurer les services nécessaires à la population. Nos agents ont répondu présents et nous avons pu aussi compter sur un formidable élan bénévole pour la confection et la distribution de masques ou encore afin d'amener du réconfort aux plus isolés. Je remercie une nouvelle fois celles et ceux qui se sont investis. Cette participation citoyenne est pour moi essentielle. Ce sera un axe important de notre action future et je compte sur vous pour nous y aider.

Afin de garantir votre sécurité, nous avons distribué des masques et nous avons pu compter sur le soutien de Valenciennes Métropole et de la Région que je tiens à remercier.

Après ce printemps bouleversé, j'espère que vous avez profité de l'été pour vous ressourcer. Pour celles et ceux qui sont restés dans la commune, nous avons décidé la

mise en place d'animations dans le respect des règles sanitaires (fête de la musique itinérante, cinéma drive-in, accueils de loisirs, activités sportives) afin de donner un peu de joie et assurer un service important aux familles.

Nous devons être lucides et anticiper certainement une rentrée compliquée. Nous devons une nouvelle fois redoubler de vigilance et d'adaptabilité. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle se passe du mieux possible en pensant bien sûr aux écoliers mais aussi à nos aînés.

Même si parfois des règles sanitaires sont inconfortables ou difficiles à comprendre, je vous invite à ne pas relâcher les gestes barrières. La crise sanitaire n'est pas finie et il nous revient de tout faire pour la contenir.

Restons positifs et optimistes, je vous souhaite une bonne rentrée.

Prenez soin de vous,
Bien sincèrement

Yves DUSART, Maire

Une nouvelle identité visuelle pour la Mairie avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique

La Mairie se dote d'une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. Son objectif : représenter la modernité vers laquelle la ville est tournée et apporter une vision clairement dynamique pour le futur.

L'ancien logo avait été créé il y a de cela 23 ans. "Le temps était venu de le moderniser tout en préservant les symboles forts de la commune", précise Christèle Gosset, adjointe déléguée aux moyens d'information et à la communication. Les éléments identitaires de la ville restent les mêmes : l'hôtel de ville, mais aussi les couleurs du logo. Le vert, couleur de la nature, qui renforce l'idée de protection de l'environnement, souci constant de la Municipalité ; le bleu, symbole de l'Escaut et surtout voie de communication ; et enfin, le jaune, qui représente la rue Jean Jaurès,

trait d'union entre le "vieux Saint-Saulve" et les nouveaux quartiers mais aussi entre Valenciennes et Mons, les capitales du Hainaut français et du Hainaut belge.

La nouvelle version du logo est plus arrondie, plus moderne, tout comme sa typographie. L'ensemble des éléments donne de Saint-Saulve une image dynamique et solidaire. Par ailleurs, la position du texte renforce la place centrale de l'hôtel de ville, symbole de la démocratie participative que souhaite mettre en place la nouvelle équipe municipale.

Le logo existe en deux versions, l'une avec l'hôtel de ville et l'autre simplifiée pour être facilement utilisée sur tous les types de supports. Il a aussi été décliné en différents modes colorimétriques.



À noter que la nouvelle identité visuelle a été réalisée en interne par le service communication. Au-delà du fait d'utiliser les compétences communales, cela nous a permis d'éviter de faire appel aux services d'une agence spécialisée qui nous aurait coûté au bas mot 10000€.

Par souci d'économie, l'ancien logo sera progressivement remplacé sur les véhicules municipaux et le mobilier urbain. Le nouveau logo sera donc, dans un premier temps, décliné uniquement sur les supports administratifs et de communication.

La Ville de Saint-Saulve lance sa chaîne YouTube : une nouvelle fenêtre sur l'actualité de la commune

Dans un souci de mieux informer la population mais également de développer l'outil vidéo dans la communication de la Ville, la municipalité a décidé de lancer sa propre chaîne YouTube. Plusieurs thèmes y seront abordés : les événements municipaux, les grands projets, etc.

Rendez-vous dès maintenant sur la chaîne YouTube *Ville de Saint-Saulve* pour découvrir nos premières vidéos et n'oubliez pas de vous abonner !



Lancement
de la chaîne youtube
de la Ville de Saint-Saulve

"une nouvelle fenêtre sur l'actualité de la commune"

La Covid-19 impacte fortement les finances communales

Comme un peu partout, la crise sanitaire a engendré d'importantes dépenses supplémentaires, et des recettes en moins liées à l'interruption de certains services dans les secteurs scolaire, loisirs et sport, dont la fermeture de la piscine.

Tout cela cumulé, le coût de la Covid-19 pour la ville de Saint-Saulve est de 326 148€.

Sont inclus : la distribution de masques aux habitants, pour un montant de 43 546€, une subvention de l'État qui devrait alléger ce coût de 12 000€ mais aussi celle prévue pour la crise sanitaire d'un montant de 120 942€.

À noter que la Ville, au-delà de la prime versée au personnel soignant, a souhaité octroyer une prime au personnel communal mobilisé pendant la période du confinement.



La Ville vote des aides pour soutenir ses commerces

La crise sanitaire a également impacté l'activité d'une majorité des entreprises.

Afin d'aider les commerces locaux, la Ville a prévu un fonds de soutien de 65 000€.

Parmi les aides mises en place, on trouve l'exonération de la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2020, ainsi que celle des droits de place pour tous les commerçants de la ville, pour un total de 44 000€. Il est également proposé de verser deux subventions à l'Union des commerçants et artisans de Saint-Saulve (UCASS). L'une pour permettre à tous les commerçants de bénéficier de la gratuité de l'adhésion à l'Union et la seconde afin que l'UCASS puisse organiser une opération commerciale en 2020. La Ville offre également la possibilité aux commerçants d'agrandir leur terrasse gratuitement. Des masques chirurgicaux leur ont par ailleurs été distribués et des sets musicaux se sont tenus devant plusieurs commerces le 20 juin, à l'occasion de la fête de la musique. Enfin, la municipalité a décidé de mettre en place un dispositif pour conseiller et accompagner les commerçants dans les démarches à effectuer pour faire face aux conséquences économiques du coronavirus ; elle développera de surcroît une campagne de communication pour les mettre en valeur et sensibiliser les habitants au "consommer local".

Paroles d'habitant

Bonjour Monsieur,

Nous quittons la ville de Saint-Saulve à partir du mois de septembre 2020.

Nous souhaitons remercier l'ensemble de l'équipe d'animation pour leur gentillesse, leur professionnalisme et leur disponibilité.

Un Merci tout particulier aux équipes présentes lors du confinement. Cette période a été tout particulièrement stressante pour nous et nous saluons l'organisation mise en place ainsi que la qualité de l'accueil.

Nous ne manquerons pas de vanter les mérites de votre structure et de son personnel.

Nous pensons même à inscrire Florian en extérieur sur certaines périodes de vacances scolaires.

Très cordialement,

M. et Mme LUSSIEZ



Les travaux démarrés fin mai sont terminés depuis la mi-août. L'inauguration s'annonce belle !

Un nouvel espace ludique et sportif au Bas-Marais

Bonne nouvelle pour les résidents du Bas-Marais ! Retardés à cause de la crise sanitaire, les travaux du nouvel espace d'activités ludiques et sportives de ce quartier en expansion de Saint-Saulve sont désormais terminés. De quoi ravir les familles qui attendaient cet équipement avec impatience et que les enfants peuvent tester depuis la mi-août.

Il y a un peu plus d'un an, la municipalité organisait une réunion publique pour présenter le projet d'aménagement de cette aire de loisirs de proximité et recueillir les impressions des futurs usagers, malheureusement peu nombreux ce soir-là. Pas de quoi pour autant décourager la municipalité qui, après avoir peaufiné le dossier, a donc lancé les travaux, sur l'emplacement de l'ancien terrain de football du centre

psychothérapique Duchesnois situé à l'angle de la rue Victor Hornez et de la rue des Fostiaux et racheté par la commune. Et ils ont été relativement rapides puisque la livraison a pu être assurée pour la fin de l'été.

Pour mémoire, cet espace a vocation à devenir un lieu familial, où parents et enfants pourront partager, en toute sécurité, des activités plus ou moins sportives, ou tout simplement profiter d'un moment de détente en extérieur. Il comprend un terrain multisports de type city stade, une piste d'athlétisme, deux aires de jeux distinctes pour les 2-6 et les 6-12 ans et un portique de balançoires. L'ensemble du site a été agréablement de mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, corbeilles de propreté...). Enfin, des aménagements complémentaires tels



409 824,13€

qu'un boudodrome, des cheminements piétonniers et un parking ont été réalisés.

Des aménagements résolument tournés vers les familles

Ce projet devrait permettre d'améliorer la qualité et le cadre de vie de cette partie de la commune qui a connu un développement fulgurant au cours des années 2006 à 2016 avec l'implantation de cinq nouvelles résidences qui comptabilisent aujourd'hui près de 250 familles.

Et la municipalité ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle envisage déjà de créer un groupe scolaire afin d'accueillir de nouvelles familles et de répondre aux besoins de scolarisation des enfants de ce quartier.

accueillent depuis 2004 dans le quartier du Bas-Marais une cinquantaine de jardiniers amateurs, selon un concept simple: confier aux habitants une parcelle commune pour la culture de fruits et légumes.

Créés il y a 16 ans sur une ancienne zone de productions maraîchères, ces jardins collectifs sont devenus de véritables espaces où lien social et biodiversité sont les maîtres-mots. Ponts en bois, massifs fleuris, hôtels à insectes ou encore préservation de zones humides permettent à présent aux 46 parcelles de 150 m² d'être l'un des sites les plus remarquables de la ville et de bénéficier du très select label Haute Qualité Environnementale.

Depuis 2018, Saint-Saulve a décidé d'étoffer cet espace dédié à la préservation de la nature (les parcelles des jardins communaux sont en effet situées dans une ZNIEFF, c'est-à-dire une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) avec une zone d'activité apicole permettant l'implantation de ruches. Répondant à la sollicitation d'un apiculteur bio denaisien qui a été séduit par la qualité du site et sa biodiversité, un premier groupe de cinq ruches y a trouvé place et, depuis le 1^{er} juin, quatre autres ruches les ont rejointes.



Aux jardins familiaux, abeilles et jardiniers font bon ménage.

Jardins familiaux: des abeilles pour assurer l'avenir de la planète

Cités en exemple dans de nombreuses publications et primés à plusieurs reprises (dont le prix national du fleurissement des jardins familiaux collectifs, en 2015), les jardins familiaux

41 289€



CADRE DE VIE

La voirie au cœur des priorités

Résidence Dubuisson

Profitant de l'été afin de limiter la gêne pour les riverains, la Ville a réalisé de nombreux travaux de voirie pour améliorer et valoriser le cadre et la qualité de vie des habitants. Le point sur les grands chantiers.

Remise à neuf des réseaux d'assainissement et rénovation de la voirie desservant la façade arrière de l'immeuble et les garages des n° 5-13 avenue Charles de Gaulle.

Réfection du tapis d'enrobés sur la demi-chaussée reliant la piscine au rond-point et réfection de trottoirs avenue du Docteur Schweitzer.

Aménagement de dix places de stationnement en pavés béton résidence Dubuisson.

Réfection partielle des trottoirs de la rue du Marquis.

"D'autres travaux de voirie seront réalisés d'ici à la fin de l'année", précise Bruno Lebrun, adjoint aux travaux.



54 799,32€

Avenue Charles de Gaulle



21 562,98€

Rue du Marquis

Ces abeilles appartiennent à un apiculteur Saint-Saulvien qui s'est lancé dans l'élevage de ces insectes domestiques.

Une bonne nouvelle pour la biodiversité puisque, comme chacun le sait, les abeilles jouent un rôle indispensable dans la reproduction des plantes à fleurs grâce à la pollinisation.

Pourtant, depuis plusieurs décennies, les abeilles subissent une mortalité inquiétante. À tel point que le gouvernement a annoncé en février 2019 la mise en place d'un groupe de travail en faveur de la protection des pollinisateurs et de la lutte contre le déclin des colonies d'abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages.

Avec l'accueil de ruches dans ses jardins pédagogiques, situés à proximité de l'hôtel de ville, dès les années 2000, la Ville s'est donc inscrite dans cette politique environnementale vertueuse avec une longueur d'avance, et transforme désormais l'essai aux jardins familiaux pour préserver l'avenir de notre planète.

Focus sur le miel: pourquoi faut-il privilégier la consommation d'un miel local ?

Personne n'ignore les qualités alimentaires et médicinales du miel: contrairement au sucre, le miel n'est pas composé exclusivement de saccharose mais majoritairement de fructose et de glucose, moins caloriques. Le miel est aussi connu pour sa haute teneur en antioxydants, des molécules qui aident à prévenir le cancer et les maladies dégénératives. Mais ce sont surtout ses vertus antiseptiques et immunisantes qui ont fait la réputation du miel, comme ses propriétés tonifiantes et purifiantes.

Le miel produit localement est le fruit du travail des abeilles qui sont soumises aux mêmes phénomènes et problèmes que les humains; aussi produisent-elles des substances qui combattent les maladies et qui, à terme, les immunisent. Ces sécrétions se retrouvent naturellement dans le miel qu'elles produisent.

En outre, consommer du miel local permet aux apiculteurs de votre département d'améliorer leur activité.



Boutique Lilou : une boutique de mode aux petits soins pour ses clientes

Seule enseignes de prêt-à-porter de la commune, la boutique Lilou habille la femme du 36 au 52 dans un style sport chic. Son credo? La satisfaction client. Rencontre avec Ludivine Vandeputte, créatrice de ce commerce multimarques.

Parlez-nous un peu de votre boutique...

Lilou est le prénom de ma fille. Elle est née en 2014 et j'ai créé la boutique en octobre 2015. Il y a dix ans, je ne me serais jamais imaginée devenir gérante. Je n'emploie jamais "patronne", c'est un terme que je déteste, qui ne me correspond pas. Je suis plus jeune que la plupart de mes clientes mais cela ne me dérange absolument pas car j'aime par-dessus tout l'aspect relationnel de mon métier.

Quel a été le déclic pour vous lancer?

Rien a priori ne me destinait à l'univers de la mode. Mon BTS Tourisme en poche, j'ai travaillé pendant trois ans en tant qu'animatrice de club de vacances en Corse. J'avais le goût du contact humain et j'étais naturellement attirée par un poste qui me mettrait directement en relation avec la clientèle. J'ai eu l'opportunité de découvrir le commerce en tant qu'employée dans une belle boutique de prêt-à-porter située à Anzin. C'est grâce à cette expérience professionnelle, qui a duré six ans, que j'ai pu développer les compétences nécessaires pour ouvrir ma propre boutique: l'approche client, la mise en valeur des produits, l'aménagement d'une vitrine... Lorsque ma patronne a pris sa retraite, j'ai donc décidé de me lancer... tout d'abord en m'associant avec une amie. Puis, peu à peu, j'ai pris confiance en moi et au milieu de l'année 2018, j'ai choisi de prendre seule les rennes de l'enseigne.

Comment avez-vous choisi l'emplacement de votre commerce?

J'ai toujours aimé Saint-Saulve. C'est une ville qui présente de nombreux avantages: elle se situe à proximité de communes rurales et à deux pas de Valenciennes, et la population est plutôt aisée. Lorsque j'ai vu que ce local bénéficiant d'une immense vitrine et de la proximité d'un parking était à louer, j'ai immédiatement sauté sur l'occasion en me disant que ce devait être le moment. J'ai donc réalisé les démarches nécessaires auprès de la Chambre de commerce et d'industrie et mon expérience a joué en ma faveur pour obtenir un prêt bancaire.

Quel est le profil de vos clientes?

Ma clientèle est majoritairement âgée de 40 ans ou plus et les jeunes qui fréquentent ma boutique sont des enfants de clientes. Ce sont des acheteuses fidèles qui savent ce qu'elles veulent et qui viennent à Saint-Saulve parce qu'elles connaissent la boutique et qu'elles me connaissent, ce qui est plutôt gratifiant. C'est d'autant plus important aujourd'hui, après le confinement qui a compliqué la situation. On sait qu'on ne récupérera pas le manque à gagner et une partie de mes clientes n'ose toujours pas sortir. Heureusement, 70 % d'entre elles sont revenues, certaines non pas parce qu'elles en avaient besoin mais en me disant qu'elles voulaient me faire travailler pour me soutenir.

Qu'est-ce qui caractérise votre boutique?

Ma boutique est multimarques. Je propose un large choix de vêtements sport chic pour femmes, majoritairement du moyen-haut de gamme et des tailles pour habiller toutes les morphologies du 36 au 52, et j'ai certaines marques que l'on ne trouve pas à Valenciennes. Je suis quelqu'un de simple et j'aime que ma boutique soit comme un cocon familial où l'on vient passer un moment de détente. J'apprends encore de nouvelles choses chaque saison mais je pense être de bon conseil, et je n'hésite pas à passer plusieurs heures avec une cliente pour qu'elle reparte avec des articles qu'elle aime parce qu'ils lui ressemblent et la mettent en valeur. Je pense aussi avoir beaucoup d'humour. J'arrive toujours à redonner le sourire à mes clientes, c'est mon petit plus. J'ai d'ailleurs fait mienne une citation de Karl Lagerfeld: "la mode n'est ni morale, ni amoral, mais elle est faite pour remonter le moral". Je veux faire comprendre aux femmes qu'il n'y a pas d'âge pour être belle et mettre des couleurs, même si le noir reste une base.

Depuis 2018, j'organise aussi deux défilés de mode par an, un l'été et un l'hiver, et des samedis cocktail. Ces événements font partie intégrante de la boutique: ils me donnent l'occasion de partager des moments privilégiés avec mes clientes et de créer des affinités.

Avez-vous d'autres projets?

J'aimerais, dans l'idéal, ouvrir une boutique de prêt-à-porter multimarques pour habiller toute la famille.



BOUTIQUE LILOU

Vêtements, baskets, escarpins, sacs et accessoires (bijoux, ceintures, foulards...) pour femmes.

1 bis rue Jean Moulin
Tél. 03 27 36 60 60

Horaires d'ouverture:

Le lundi de 14h à 19h. Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vendredi et samedi de 10h à 19h.



Présentation du nouveau CONSEIL MUNICIPAL





Yves DUSART Maire

MERCI et FIERTE! Ce sont les deux mots qui me viennent spontanément pour évoquer les élections. MERCI, bien évidemment à vous, qui nous avez accordé massivement votre confiance. Nous ferons tout pour en être dignes. Dans le prolongement, MERCI au Conseil municipal qui m'a élu Maire. À vous, qui vous êtes prononcés pour les autres listes, je tiens à dire qu'avec mon équipe nous ferons le travail pour tous les habitants sans distinction. Je crois beaucoup dans le débat d'idées et chacun pourra donc s'exprimer. À vous qui ne vous êtes pas exprimés, je tiens à dire que la citoyenneté et la participation des habitants sont importantes. C'est un axe fort

de notre programme car je crois que c'est sur le terreau des communes que l'on peut redonner envie aux habitants, aux citoyens de se ré-appropriier la vie de la communauté.

FIERTE bien sûr que de devenir Maire de Saint-Saulve. Poursuivre le travail de Cécile GALLEZ est une grande chance. Nous pouvons nous appuyer sur des bases solides afin de développer notre programme. Il se veut entièrement dédié à votre bien-être. FIERTE que les idées que nous avons travaillées pendant de longs mois aient convaincu. Nous travaillerons à les mettre en place avec vous. J'ai tenu à impliquer chacun des élus avec une délégation car c'est pour moi un gage d'efficacité et nous communiquerons le plus possible afin de vous tenir informés de notre action.

Vous pouvez compter sur notre motivation, notre énergie. Je m'y engage.

LES ADJOINTS



Jean-Marie DUBOIS
1^{er} adjoint



Christèle GOSSET
2^e adjointe



Hervé BROUILLARD
3^e adjoint



Martine DUTRIEUX
4^e adjointe



François DUCATILLON
5^e adjoint



Cathy MARCHETTI
6^e adjointe



Bruno LEBRUN
7^e adjoint



Sheerazad AOUADI
8^e adjointe



Fabrice LAMBERT
9^e adjoint

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Marthe LADRIERE



Annie MOREL



Annette DEFOORT



Patrick DUVANT



François LEBON



Jean-François COLLART



Salvatore SANNO



Pascal LAURENT



Pascal COUPEZ



Nicole BIGARD



Catherine VERHAEGHE



Dominique DELOGE



Loïc RUOL



Lina DURLIN



Cindy PERRIN



Naïma BELALOUZ



Sandrine GOUWY



Frédéric GILLARD



Caroline LEMAY

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Isabelle DUSSART



Christophe MARESCAL



Iman KARAOUZENE



Martial ESMANS

LES ADJOINTS

Jean-Marie DUBOIS

1^{er} adjoint

Délégué aux finances et au plan pluriannuel d'investissement.

Christèle GOSSET

2^e adjointe

Déléguée aux moyens d'information et à la communication.

Hervé BROUILLARD

3^e adjoint

Délégué aux économies d'énergie, au développement durable et aux risques naturels.

Martine DUTRIEUX

4^e adjointe

Déléguée à la culture, au patrimoine et au tourisme.

François DUCATILLON

5^e adjoint

Délégué à la modernisation des services municipaux, la formation/santé/sécurité des agents, au logement et à l'action sociale.

Cathy MARCHETTI

6^e adjointe

Déléguée à la coordination des animations municipales, adultes et familles, jeunesse et au conseil des jeunes.

Bruno LEBRUN

7^e adjoint

Délégué aux travaux, aux commissions de sécurité, aux initiatives de proximité, à la circulation et aux déplacements.

Sheerazad AOUADI

8^e adjointe

Déléguée à la politique de la ville, aux quartiers et à la médiation.

Fabrice LAMBERT

9^e adjoint

Délégué aux loisirs et aux sports.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE



Vous avez un projet pour votre quartier ? Pensez PIC !

Auparavant appelé Fonds de Participation des Habitants (FPH), le fonds de soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC) a pour but de soutenir les projets portés par les habitants ou les associations au sein des quartiers de la ville.

À Saint-Saulve, ce dispositif cofinancé par la Région Hauts-de-France et la Ville est géré par un comité présidé par Yohann Charpentier. Il a pour objectif de contribuer à développer les initiatives des Saint-Saulviens qui souhaitent

organiser un événement de proximité et animer leur quartier en participant au montage et au financement des projets qui lui sont proposés.

Chaque habitant des quartiers du Bosquet, du Moulin Rouge, du Village, de la Pépinière et du Bas-Marais peut ainsi soumettre son idée au comité pour la transformer en projet.

La procédure est simple et rapide, et le soutien financier accordé par le comité peut aller jusqu'à 763€.

Les projets aidés doivent s'inscrire dans l'une des dix thématiques suivantes :

- circuits courts
- valorisation du patrimoine
- lutte contre l'isolement
- créativité artistique
- lutte contre l'illettrisme
- insertion par l'économique
- échanges de savoirs
- innovation sociale
- démocratie numérique
- transition énergétique et écologique.

Comment ça marche ?

Le comité de gestion du PIC, composé d'habitants des quartiers et de représentants d'associations, se réunit une fois par mois pour écouter les porteurs de projet et décider d'accorder ou non une aide financière.

Lors de ces réunions, les porteurs de projet présentent aussi au comité les bilans des actions soutenues par le PIC.

Fête de quartier, exposition, création d'un compost collectif, aide aux devoirs, repas interculturel, marché solidaire... Vous avez une idée ou un projet pour faire bouger votre ville ? Le PIC est à votre disposition, n'hésitez pas à le solliciter !

Et si vous préférez soutenir les initiatives de vos concitoyens, l'association recherche également de nouveaux membres pour renforcer son comité.



Projets d'Initiative Citoyenne (PIC)

- Yohann Charpentier, président
06 26 80 07 54
- Claudine Flandre, secrétaire
06 36 50 93 73

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Marthe LADRIERE

Conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies.

Annie MOREL

Conseillère déléguée au vivre ensemble et à l'accueil des nouveaux arrivants.

Annette DEFOORT

Conseillère déléguée à l'animation du conseil seniors.

Patrick DUVANT

Conseiller délégué à l'état-civil, au guichet unique et aux élections.

François LEBON

Conseiller délégué à la politique seniors.

Jean-François COLLART

Conseiller délégué à l'emploi et à la formation.

Salvatore SANNO

Conseiller délégué à la citoyenneté, aux anciens combattants, au protocole, à la concertation et au marché hebdomadaire.

Pascal LAURENT

Conseiller délégué aux espaces verts et à la propreté.

Pascal COUPEZ

Conseiller délégué à l'enseignement et à la restauration.

Nicole BIGARD

Conseillère déléguée à la petite enfance.

Catherine VERHAEGHE

Conseillère déléguée au monde associatif et aux circuits courts.

Dominique DELOGE

Conseiller délégué à la tranquillité publique, la sécurité et la prévention.

Loïc RUOL

Conseiller délégué à l'urbanisme, aux projets urbains et aux affaires juridiques.

Lina DURLIN

Conseillère déléguée aux commerces et entreprises.

Cindy PERRIN

Conseillère déléguée aux subventions, achats, assurances et à la création de tableaux de bord financiers.

Naïma BELALOUZ

Conseillère déléguée à la qualité des services municipaux.

Sandrine GOUWY

Conseillère déléguée à la prévention santé publique.

Frédéric GILLARD

Conseiller délégué à l'informatique et aux nouvelles technologies.

Caroline LEMAY

Conseillère déléguée au handicap.

Le Maire a remis symboliquement une écharpe à tous les membres du Conseil municipal.

LES COMMISSIONS

Commission 1 / Administrer

Ressources internes.

Commission 2 / Associer et sécuriser

Services aux habitants, tranquillité publique.

Commission 3 / Grandir

Enfance, jeunesse, écoles, loisirs et sports.

Commission 4 / Accompagner

Affaires sociales, logement, solidarités.

Commission 5 / Partager

Communication, culture, festivités et protocole.

Commission 6 / Aménager

Aménagement, travaux et propreté.

LES PERMANENCES

Yves Dusart, Maire

Le samedi matin de 9h30 à 11h sur rendez-vous au 03 27 14 84 19.

Pendant la crise sanitaire :

Le maire vous appelle par téléphone.

Après la crise sanitaire :

Le maire vous accueille en mairie.

Les Adjoints :

sur rendez-vous au 03 27 14 84 19

Jean-François COLLART

Emploi - Formation

sur rendez-vous au 03 27 14 58 31 - 03 27 14 58 32

AGENDA

sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Port du masque obligatoire dans les lieux publics clos.

Sam. 19 SEPT.

de 9h à 12h

Matinée Ville propre
La Ville s'associe au World CleanUp Day.
RDV - 8h30 sur le parking de la mairie pour la remise du matériel.

Sam. 03 OCT.

à 20h

ESPACE ATHENA
Concert d'automne de l'Harmonie municipale
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Dim. 04 OCT.

à 10h30

SALLE DES FÊTES
Cérémonie des Jubilés (50, 60, 65 et 70 ans de mariage)
Inscriptions : 03 27 14 84 01

Du 03 AU 09 OCT.

Semaine Bleue
Programme complet disponible courant septembre

Mar. 06 OCT.

à partir de 9h
PARKING SUPERMARCHÉ AUCHAN
10^e Marche Rose
Inscriptions sur place

27 et 29 OCT.

à partir de 12h
SALLE DES FÊTES
Banquet des Aînés

Ven 06 NOV.

à 18h30
SALLE DES FÊTES
Remise des prix du Concours des Maisons fleuries



Le "devoir de mémoire" honoré, malgré la crise sanitaire...

Crise sanitaire du coronavirus oblige, pas de grands rassemblements pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 mais des cérémonies en format restreint pour honorer, malgré tout, la mémoire de ceux qui ont combattu, souvent au prix de leur vie, pour la paix et notre liberté.

Le 8 mai, Christèle Gosset, adjointe déléguée aux moyens d'information et à la communication, a donné lecture du message ministériel, en présence de François Doublet, président de l'association locale d'Anciens Combattants.



Le 18 juin, journée commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle sous l'impulsion de Salvatore Sanno, conseiller délégué aux anciens combattants, élus municipaux et représentants des Anciens Combattants se sont symboliquement réunis devant la plaque qui porte son nom afin de célébrer le 130^e anniversaire de sa naissance et le 50^e anniversaire de son décès.



Le Sous-Préfet, Michel Chpilevsky, a été reçu par le Maire, Yves Dusart.

Le nouveau Sous-Préfet a rendu visite au Maire

Michel Chpilevsky est le nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement de Valenciennes. Nommé par décret présidentiel début mars, il a pris ses fonctions le 30 mars avenue des Dentellières, en pleine crise sanitaire.

Fin mai, il a débuté sa tournée des communes à Saint-Saulve, où il a été reçu en mairie par Yves Dusart.

CCAS: une aide alimentaire du Département pour une vingtaine de familles

Le 12 juin, afin de venir en aide aux foyers les plus précaires pour lesquels les effets du confinement ont été particulièrement difficiles à surmonter, le Département du Nord a distribué des colis alimentaires à une vingtaine de familles bénéficiaires du CCAS. Cette opération, menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a également permis d'aider les filières agricoles, dont l'activité a été mise à mal par la crise sanitaire, en composant ces colis de bœuf, de poulet, de produits laitiers, de fruits et de légumes. Un geste très apprécié par les bénéficiaires.



Parmi les enfants présents, Simon Priester était le plus jeune; il est né le 24 mai.

Fête des Mères: les jeunes mamans de l'année mises à l'honneur

Le 14 juin, le Maire Yves Dusart, entouré de son équipe municipale, recevait dans la salle des fêtes les mamans de l'année, celles dont les enfants sont nés depuis la Fête des Mères de l'année précédente.

Soit les mamans de 26 bambins et leurs papas, à qui l'édile a adressé ses félicitations pour ces belles naissances "qui incarnent l'avenir de notre ville". L'occasion de faire connaissance avec ces tout jeunes habitants et de leur offrir comme cadeau une sortie de bain, ainsi qu'une rose pour les mamans. Une

opportunité aussi pour Yves Dusart de balayer les divers services que propose la commune à tous les moments de la vie des enfants, comme les structures d'accueil de la petite enfance, la garderie, la restauration scolaire, les accueils de loisirs. "Chaque enfant, chaque famille sont importants à nos yeux", a souligné le Maire avant de conclure: "il n'y a aucune recette pour devenir une mère parfaite, il y a par contre mille et une façons d'être une bonne mère. Vous le découvrirez dans le regard, le sourire et les câlins de vos enfants".



Maisons fleuries: le jury a rendu son verdict

Cette année, 66 Saint-Saulviennes et Saint-Saulviens, répartis dans six catégories, ont participé au concours des maisons fleuries, malgré la période difficile que nous avons traversée. Après avoir sillonné la ville le 15 juin, le jury a rendu son verdict.

La remise officielle des prix animée par Pascal Laurent, conseiller délégué aux espaces verts, se déroulera le 6 novembre à la salle des fêtes et tous seront récompensés.

Félicitations à toutes ces mains vertes pour leur contribution à l'embellissement de notre cadre de vie !

Le palmarès 2020 est le suivant:

CATÉGORIE JARDINET

1	LEFEBVRE Brigitte	15,83	24	REMY Jeannine	13,33
2	DELATTRE François	15,50	24	DERQUENNE Pascal	13,33
3	DUSI Bruno	15,25	26	MATHIEU Liliane	13,25
3	ZMELTY Christian	15,25	26	BERNARD Martine	13,25
3	DELVALLEE Marie-France	15,25	28	RECH Cora	13,08
6	SAUTIERE Francis	15,17	29	PETIT Jean	13,00
7	DELCROIX M.-Noëlle	14,75	29	CAMBAY Yvon	13,00
8	VERRYSER Jocelyne	14,67	31	PREDER Francis	12,92
9	BRUNOT Bernard	14,58	32	PONTIER Patrick	12,90
10	DANDJAL Martine	14,33	33	BEIRNAERT Sandrine	12,75
10	MARTIN Didier	14,33	34	SILVER Martine	12,67
10	ZIMMERMANN Delphine	14,33	34	DELANNOY Nicolas	12,67
10	DEVOS Christelle	14,33	36	VAN MUYLEN Claire	12,58
14	PRINCE Claudine	14,25	36	GABELLES Bruno	12,58
15	TIMBERT Isabelle	14,00	38	HERBAUX Annie	12,50
16	RYBARCZYK Hélène	13,92	38	BIENASSIS Laurence	12,50
16	DEKHLI Hélène	13,92	40	MARTIN Marie-Agnès	12,17
16	HARDEMAN Françoise	13,92	41	RIBALS Bruno	12,00
19	PARIS Annie	13,83	42	LEGUIADER Yves	11,92
19	TAINMONT Marie-Pascale	13,83	43	ZOLTEK Christian	11,83
21	DELAIRE Francine	13,75	44	ROMAN Philippe	11,00
22	CHEMMAKH Joëlle	13,58	45	FRANCOIS Raymond	10,83
22	MORELLO Angéla	13,58	46	DE PRAT Vincent	10,00

CATÉGORIE BALCON

1	DAMIEN Pascale	13,25	1	HOUCHE Martine	15,50
2	NEUVILLE Réjane	12,92	2	CAUCHY Roger	12,75
3	BURY Jeanne	12,50	2	PAYEN CAMBAY Nadine	12,75
4	HIRECHE Michèle	12,00	4	GLINEUR Marie-Josée	12,60
5	DELCROIX Sabrina	11,50	5	BARALLE Jacques	12,17

CATÉGORIE COMMERCE

1	DE CONINCK Hervé	11,25	1	MARTY Quentin	18,50
---	------------------	-------	---	---------------	-------

CATÉGORIE COUR FLEURIE

1	CATRAIN Gérard	15,67	2	MICHALAK Hélène	16,92
2	JORION Patricia	15,50	3	FERNANDEZ Brigitte	16,00
3	OLIVIER Maryse	12,00	4	LEBRUN Simone	14,17
			5	LABALETTE Laurence	14,08
			6	DERQUENNE Christian	12,67



Une fête de la musique itinérante pour ouvrir l'été

Le 20 juin, malgré les contraintes sanitaires, la municipalité, sous l'impulsion de Martine Dutrieux, adjointe à la Culture, a mis en place une version repensée de la fête de la musique pour mettre du baume au cœur des Saint-Saulviens.

Ainsi, des groupes de musiciens ont déambulé dans les quartiers pour proposer des concerts de 20 à 30 minutes afin d'éviter les rassemblements de foule, et des sets musicaux ont également eu lieu devant les cafés et restaurants, durement frappés par la crise. L'occasion pour le Conseil municipal d'exprimer



symboliquement son soutien au commerce local. Impatients de pouvoir à nouveau jouer ensemble, des musiciens de l'harmonie municipale et des élèves de l'école de musique se sont associés à la fête, aux côtés des groupes musicaux engagés par la Ville.

Puis les 6 et 13 juillet, le Brass Band de la Musique d'Infanterie de Lille a envoyé son quintette de cuivres dans les trois EHPAD et la résidence autonomie de la commune pour égayer le quotidien des résidents et des soignants.

Un grand bol d'air frais pour nos aînés !



Une cinquantaine de Saint-Saulviens récompensés pour leur travail

Cette année, la traditionnelle cérémonie de mise à l'honneur des médaillés du travail n'ayant pu avoir lieu le 1^{er} mai, en raison du confinement, c'est finalement le 28 juin, lors de deux cérémonies successives, distanciation physique oblige, que le Maire Yves Dusart, entouré d'élus, a reçu à la salle des fêtes les médaillés du travail de la commune pour leur remettre leur diplôme ainsi qu'une carte cadeau.



Ça roule pour le cinéma drive-in !

La nuit tombe sur le parking du centre Fortier, l'écran géant s'allume et les derniers bavards suspendent leurs conversations pour regarder le film depuis leur voiture, avec la bande-son diffusée via l'autoradio... Bienvenue au cinéma drive-in de la Ville de Saint-Saulve !

Cet été, trois séances de cinéma de plein air en accès gratuit ont été proposées aux Saint-Saulviens dans une ambiance 50's, avec ouvreuses et cornet de pop-corn offert à tous les spectateurs. La formule a visiblement séduit et chaque séance s'achève par un concert de klaxons et des remerciements qui fument gentiment des vitres baissées à la sortie du parking. Près de 150 véhicules se sont déplacés sur les trois séances. Le comité des fêtes du Marais a assuré une buvette et un stand de confiseries a proposé des bonbons forains et d'antan. Du côté de la Ville, cette première expérience a posé les bases d'une politique d'animation ambitieuse orchestrée par Cathy Marchetti, adjointe à la coordination des animations municipales adultes, familles et jeunesse, qui entend s'étoffer avec ce nouveau mandat pour favoriser la convivialité et l'épanouissement des habitants.



La Ville dit merci à ceux qui se sont mobilisés pendant le confinement

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, le Maire, Yves Dusart, et les membres du Conseil municipal ont réuni à la salle des fêtes les personnes qui se sont mobilisées pendant le confinement pour leur rendre hommage. " *La crise que nous vivons depuis le début du printemps nous a démontré de façon évidente la nécessité de nous fédérer, de nous serrer les coudes* ", a débuté l'édile avant de citer, un par un, les noms de celles et ceux qui ont participé à la chaîne de solidarité mise en place par le CCAS au profit des personnes fragiles et isolées de notre commune, à la confection de masques ou encore à leur distribution aux habitants. " *Toute cette implication citoyenne, tous ces gestes solidaires sont tout simplement remarquables* ", a conclu le 1^{er} magistrat de la Ville, avant que tous se retrouvent autour du verre de l'amitié pour célébrer les valeurs de notre République.



Des activités sportives entièrement gratuites pendant les vacances

Pendant la pause estivale, Saint-Saulve a confirmé son statut de "Ville active et sportive" en proposant aux adolescents et aux adultes de participer gratuitement à une large palette d'activités, telles que marche dynamique, gymnastique d'entretien, roller, run and bike, cardio training, gainage, ré-athlétisation, swiss ball, tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs.

Une belle façon de promouvoir l'activité physique pour tous, en facilitant la découverte et l'accès à la bonne pratique sportive grâce au concours du service municipal des sports.



Ambiance festive dans les accueils de loisirs municipaux

Cet été, la municipalité par le biais de Fabrice Lambert, adjoint aux loisirs et aux sports, a décidé de maintenir l'ouverture des accueils de loisirs pour offrir, malgré le coronavirus, des activités de loisirs aux enfants de la commune. Sécurité sanitaire oblige, la centaine d'enfants inscrits chaque semaine de juillet ont été accueillis sur trois sites en fonction de leur tranche d'âge, et un thème volontairement festif - le carnaval - leur a été proposé avec, à la clé, de nombreuses activités créatives (fabrication de déguisements, de masques, de tambours, d'un totem...). Des spectacles sur site (spectacles de marionnettes, de sensibilisation au changement climatique et au gaspillage alimentaire, conteur...), des jeux d'autrefois, des initiations sportives (crosse, hockey, baseball) ou encore du laser tag pour les plus grands ont aussi fait souffler un vent de découvertes sur les accueils de loisirs, malgré la limitation des déplacements au territoire communal. Enfin, le 31 juillet, un défilé carnavalesque a permis à chaque structure de présenter aux autres le fruit de ses activités à l'occasion d'une chorégraphie, et de maintenir l'esprit de partage des accueils de loisirs.

Les enfants participant aux ALSH d'août ont été quant à eux invités à un voyage dans le temps. Une rétrospective sera publiée dans le prochain Kiosque municipal.





Mobilité: aide à l'acquisition d'un vélo ou d'une trottinette électrique

Vous avez pour projet d'acquérir un vélo ou une trottinette électrique? **Valenciennes Métropole propose à ses habitants une aide financière pour les achats effectués entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020.**

Conditions et modalités d'attribution de l'aide

La mobilisation de l'aide est possible pour l'acquisition d'un véhicule adulte neuf ou d'occasion parmi ceux listés ci-après: vélo classique (hors VTT), vélo à assistance électrique, trottinette électrique.

Le véhicule devra être acheté chez un professionnel situé sur le territoire de Valenciennes Métropole (l'achat via un site web ne sera pas pris en compte). L'aide ne sera versée que pour un seul véhicule par foyer fiscal. Les demandes seront traitées dans l'ordre de leur réception et dans la limite de l'enveloppe dédiée au budget 2020.

Montant de l'aide

Le montant de l'aide attribuée est de 25% du prix d'achat TTC, dans la limite du plafond fixé. Elle s'élève entre 50 et 300€.

Engagements à respecter

L'objectif étant d'encourager les usagers à utiliser un vélo/une trottinette électrique pour les trajets domicile-travail et domicile-études, le bénéficiaire devra s'engager à:

- utiliser le véhicule dans le cadre de trajets domicile-travail ou domicile-études a minima 3 jours par semaine,
- favoriser l'utilisation du vélo/de la trottinette pour les déplacements de moins de 5 km ou intermodaux,
- ne pas revendre le vélo ou la trottinette pendant un minimum de 3 ans.

Retrouvez tous les renseignements et le formulaire de demande d'aide sur valenciennes-metropole.fr (rubrique Mobilité).

Bon à savoir !

Pour rappel, la Ville accorde aussi une aide financière de 100€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique aux ménages non imposables de la commune. La mobilisation de cette aide est possible pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion homologué NF EN 15194 effectué entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020.

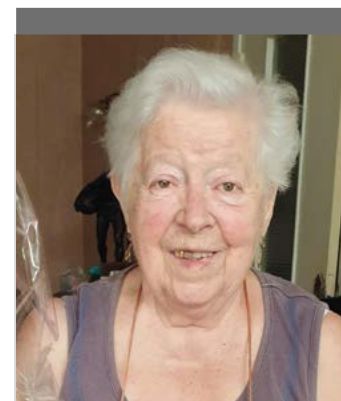
Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de l'aide communale, contactez les services techniques municipaux au 03 27 14 84 11.

Enquête publique relative à l'élaboration du PLUi

Une enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole se déroulera du **mardi 15 septembre au jeudi 15 octobre 2020.**

Le dossier sera consultable au service urbanisme de la Ville, aux horaires d'ouverture de la mairie (8h15 - 12h et 13h45 - 17h30).

Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie le jeudi 1^{er} octobre 2020 et le samedi 10 octobre de 9h à 12h.



Jacqueline Pétiau,
201 ans cumulés
de bénévolat!
pour les écoles
et surtout pour les enfants

"Évoquer Jacqueline PETIAU,
c'est bien évidemment évoquer
l'engagement pour les autres.

Toujours en première ligne, elle ne comptait pas son temps ni ses efforts pour les causes qu'elle avait décidées de soutenir.

L'école, bien sûr, où nous la retrouvons dans les amicales ou encore chez les DDEN puisqu'elle avait compris que cette école était un sanctuaire pour les enfants qu'elle chérissait tant.

Au niveau de l'associatif, aussi, où elle a donné sans compter notamment dans le comité des fêtes du Marais qui reste un événement phare à Saint-Saulve.

Dans la vie communale, enfin, puisqu'elle ne manquait pas de participer à toutes les manifestations organisées par la Ville ou le monde associatif, mais aussi en s'engageant dans la vie publique toujours dans un profond respect de l'autre.

Son caractère bien trempé, sa gentillesse, son attention à l'autre lui ont permis de soulever des montagnes. Cécile GALLEZ, que je tiens à associer à cet hommage, a une expression qui résume parfaitement la vie de notre amie : « Madame PETIAU, c'est un engagement monstre ! »

À l'heure où notre société se perd souvent dans l'individualisme ou le repli sur soi, l'engagement de Jacqueline doit être un exemple à suivre. Nous devons continuer et nous continuerons à faire vivre ce qui a animé toute sa vie.

Cette vie, qu'elle a basée sur des valeurs fortes comme le partage, l'entraide et la solidarité.

Jacqueline avait compris mieux que personne qu'elle ne devait pas tout attendre des autres mais au contraire qu'elle pouvait agir pour venir en aide aux personnes en difficulté, pour trouver des fonds destinés aux enfants des écoles, pour développer la vie de quartier.

Toutes ses actions mises bout à bout contribuent au mieux-être général et donc améliorent notre société.

Aujourd'hui, sa disparition attriste les Saint-Saulviens, bien sûr. Mais demain, il nous reste une chose à faire, celle de poursuivre son exemple d'engagement, celle de faire vivre ses valeurs."

Yves Dusart, Maire de Saint-Saulve



Droit de parole des élus minoritaires

LISTE LUTTE OUVRIÈRE: FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Merci aux 177 électeurs qui m'ont élu au Conseil municipal.

Face au Covid-19, l'État a démontré son incapacité à protéger la population. Sa priorité: sauver les affaires des bourgeois avant de sauver des vies ! Nous ne sommes pas d'accord !

À Saint-Saulve comme ailleurs, le chômage explose. Avec la complicité du gouvernement, les licenciements et fermetures d'usines se multiplient. Le patronat veut sauver ses profits et faire payer la crise aux travailleurs.

Des travailleurs de la commune sont directement concernés. Ascoval devrait encore changer de mains, avec quelles conséquences ?

Les réactions se multiplient, la grève des salariés de Renault MCA à Maubeuge a été accompagnée d'une manifestation de plus de 8000 personnes. À Bombardier où plusieurs Saint-Saulviens travaillent, des centaines de salariés ont débrayé, fait grève, et ont réussi à faire reculer la direction qui voulait voler une semaine de congés. La mobilisation du personnel soignant et les manifestations contre les violences policières ont ouvert la voie. Il faut que la mobilisation continue et s'amplifie !

Nous entrons dans une période de crise profonde du capitalisme et ce sera eux ou nous.

À Saint-Saulve comme ailleurs, il est nécessaire de se préparer à lutter pour imposer le partage du travail entre tous, sans diminution des salaires, en prenant sur les profits présents et passés des actionnaires. Quand les travailleurs seront assez forts, ils devront se débarrasser du capitalisme pour une société respectueuse des humains et de la nature.

LISTE DÉMOCRATIE ÉCOLOGIE CITOYENNETÉ

Alors que l'état soutient à coup de milliards la filière aéronautique et la relance automobile dans une transformation écologique très limitée, les élus municipaux œuvrent pour un déconfinement progressif et un soutien aux habitants et aux entreprises. À Saint-Saulve jusqu'au 27 mai ce sont les élus de l'ancien mandat qui ont pris les décisions. Depuis nous sommes 3 à défendre les lignes écologiques et solidaires pour lesquelles vous nous avez mandatés et nous tenons ici à vous remercier. Nous avons une pensée toute particulière pour JC Quillet-Vilette, conseiller municipal sortant. Au cours du premier conseil municipal, nous avons interpellé le maire sur le bien-fondé de l'installation de nouvelles caméras de surveillance extrêmement coûteuses. Cette multiplication de caméras ne nous semble pas cohérente pour agir contre l'insécurité. Nous n'avons pour l'heure pas de retour sur l'efficacité de ces premières caméras installées. Devons-nous laisser la ville sous surveillance permanente ? Si la sécurité est une aspiration légitime, elle ne peut se faire au détriment des libertés fondamentales. Nous prenons acte de l'engagement de la municipalité quant à l'extension des jardins ouvriers et de l'installation de ruches. Cela ne doit pas pour autant nous faire oublier les grands enjeux environnementaux. Ainsi nous nous sommes mobilisés pour les défendre à l'occasion de la manifestation, organisée par l'association Valentransition « en mémoire de l'Escaut » dont la faune a été décimée par les boues nocives déversées accidentellement par l'entreprise Tereos.

democratieecologiecitoyennete@gmail.com

Droit de parole des élus majoritaires

LISTE UNIS ET DYNAMIQUES POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLE

L'occasion nous est encore donnée de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales de mars dernier. Nous serons les élus de tous les Saint-Saulviens sans distinction.

Chaque élu de notre liste a une délégation avec le principe d'un dossier pour un élu. C'est pour nous un gage d'efficacité qui permettra à chacun d'agir et d'aller au bout de son domaine de compétences en toute coordination, sous le pilotage du maire et assurément grâce à la mise en place des projets par les agents communaux.

Les projets présentés dans notre programme vont se mettre ainsi en place petit à petit avec un peu de décalage en raison de la crise sanitaire qui va bien évidemment impacter le budget communal.

Malgré cela, nous avons pris la décision de proposer les accueils de loisirs de l'été et de rouvrir les portes de la piscine dans le

respect des règles sanitaires imposées par l'État.

Sachez que nous mettrons toute notre énergie pour le bien de notre commune et le bien-être de l'ensemble de ses habitants.

Nous allons continuer à avancer sur le chemin tracé par Cécile Gallez qui durant 43 ans a fait de Saint-Saulve ce qu'elle est aujourd'hui.

" Un immense merci Mme Gallez pour le travail accompli à la tête de la ville et l'ensemble de votre œuvre ainsi que de vos batailles toujours menées dans l'intérêt général ".

Nous sommes fiers de lui succéder.

Nous espérons que vous avez passé un bel été et un temps de repos entourés de vos proches avant d'affronter une rentrée qui se profile intense dans tous les sens du terme.

JOURNÉES Européennes DU PATRIMOINE 2020

SPECTACLES / CONCERT
EN ENTREE LIBRE ET GRATUITE
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Osez le mélange entre
musique baroque et danse urbaine !

Vendredi 18 septembre à 20h30

Salle Schuman

Sur le fil

Ensemble Hemiolia

Samedi 19 septembre à 18h30

Salle des fêtes

On n'est pas des pantins !

Spectacle familial, à partir de 6 ans.

Ensemble Hemiolia - Compagnie Sofaz

(Re)découvrez
un chef-d'œuvre intemporel !

Dimanche 20 septembre à 18h30

Eglise Saint-Martin

Les quatre saisons de Vivaldi

Ensemble Hemiolia



Embarquez à bord de l'Opérabus !

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Hocus Pocus

Spectacle familial, à partir de 5 ans.

Harmonia Sacra

Le samedi à 14h30, sur le parking du centre Fortier,
à 16h30 et 17h30, à l'espace ludique et sportif du Bas-Maraïs.
Le dimanche à 14h, sur le parking de la salle du Bosquet,
à 16h et 17h, sur le parking de la Pépinière (côté kiosque).

GRATUIT SUR RESERVATION AU 03 27 29 66 14.



h harmonia

ensemble *hemiolia*.

Sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire.
Port du masque obligatoire
dans les lieux publics clos.